

PLU de **SAINT QUENTIN SUR ISERE** - Orientation d'Aménagement et de Programmation - Secteur du Gît, zone 1Au3

Objectif général : Conforter ce secteur d'habitation, en lien avec les équipements de loisirs présents et en préservant les habitations de l'industrie et des nuisances induites

Condition d'ouverture à l'urbanisation: réalisation d'une opération d'ensemble à compter de la réalisation de l'équipement du terrain en réseaux



LEGENDE COMMENTEE

- 1 Implantation des constructions**
 - Le sens d'implantation des façades est libre
- 2 Formes urbaines**
 - Maisons individuelles isolées ou jumelées
- 3 Espaces privatifs**
 - Appuyés à la colline, ils présenteront une orientation vers le sud pour un ensoleillement optimal
- 4 Accès, voirie, stationnements**
 - Création d'une voirie partagée en sens unique d'une largeur de 3,5m, dont le tracé permet un bouclage sur le chemin des Terres.
 - Inscrire la conception du quartier dans une démarche environnementale visant à réduire l'impact visuel de la voiture, en mutualisant une partie des stationnements, en gérant de manière collective les eaux pluviales, en favorisant l'infiltration grâce à des matériaux poreux et en limitant les espaces imperméabilisés.
- 5 Ecran végétal**
 - L'espace séparant le secteur du Gît et l'entreprise Sermas sera végétalisé afin de créer un espace tampon permettant de limiter les nuisances sonores. Les stationnements pourront s'insérer dans cet espace paysager.

EXTRAIT DU ZONAGE

